

**FORMATIONS FISCALES POUR NOTAIRES ET COLLABORATEURS
FIN 2018 – Homologuées par le Conseil Supérieur du Notariat
NIVEAU EXPERT**

<p>La fiscalité de la construction de l'immeuble, de son utilisation et de sa cession Incidence de la TVA – Les impôts directs et de mutation</p>	<p>PARIS -7 septembre LYON – 14 décembre</p>	<p>7 heures  HABILITATION 2018</p>
<p>Maitriser tous les aspects de la TVA et des droits de mutation sur les immeubles</p>	<p>PARIS – 16 octobre LYON – 23 novembre</p>	<p>7 heures  HABILITATION 2018</p>
<p>La pratique du bail à construction et du bail emphytéotique Analyse juridique et traitement de la fiscalité</p>	<p>PARIS – 17 juillet</p>	<p>7 heures  HABILITATION 2018</p>
<p>La maitrise des plus-values immobilières</p>	<p>PARIS – 6 décembre</p>	<p>7 heures  HABILITATION 2018</p>
<p>La S.C.I. : Approfondir son environnement juridique et fiscal Avantages et inconvénients de la SCI – La fiscalité de la SCI</p>	<p>PARIS – 10 et 11 décembre</p>	<p>14 heures  HABILITATION 2018</p>
<p>Le régime juridique et fiscal de la location en meublé</p>	<p>LYON – 19 octobre BORDEAUX – 16 novembre</p>	<p>7 heures  HABILITATION 2018</p>
<p>Succession et Fiscalité : Focus sur les difficultés et leurs solutions</p>	<p>PARIS – 3 et 4 décembre</p>	<p>14 heures  HABILITATION 2018</p>

CES FORMATIONS PEUVENT EGALEMENT ETRE ANIMEES DANS VOS LOCAUX

www.sirius-formation.fr

contact@sirius-formation.fr